

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 110 Ecrits professionnels et Maîtrise de la langue 1			
Ancien Code	PESP1B10	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEES1100		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Camille TONELLI (tonellic@helha.be) Manon MESPLOMB (mesplombm@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE vise à faire prendre conscience aux étudiants de l'importance de la place des écrits dans la vie de l'éducateur spécialisé et à leur permettre de les rédiger de la façon la plus adéquate possible, tant sur le fond que sur la forme.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.**
 - 1.1 Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres.
 - 1.2 Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société.
 - 1.4 Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche.
 - 1.6 Utiliser les différents registres d'écrits et de communication professionnels.
- Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**
 - 4.6 Développer et utiliser des outils méthodologiques.

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de rédiger adéquatement (fond et forme) des écrits professionnels en lien avec la pratique et les règles du métier.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP1B10A	Techniques des écrits professionnels	30 h / 2 C
PESP1B10B	Maîtrise de la langue orale et écrite	15 h / 2 C

Contenu

TEP :

- Une pratique des écrits de terrain : la lettre de motivation, le CV, le mail, la note d'observation, la plateforme de communication en institution PEPS et d'autres outils utilisés dans l'Aide à la jeunesse.

MLF :

- Révisions orthographiques et grammaticales, sous forme d'explications, de réflexions, d'exercices divers, d'activités interactives et/ou online, de rédactions personnelles, de travail à domicile, etc.

Démarches d'apprentissage

Afin de favoriser les apprentissages professionnels, le dispositif pédagogique présente un ancrage particulier dans la pratique de l'éducateur spécialisé.

Les étudiants sont acteurs de leurs apprentissages et progressent dans la construction de leurs référentiels de manière autonome.

Les enseignantes accompagnent les étudiants dans leurs démarches et les guident dans leurs choix et actions face aux difficultés rencontrées. Elles encouragent la réflexivité et la création de remédiations adaptées au cas par cas (autoévaluations & remédiations personnalisées au travers de grilles d'évaluation). Elles proposent des exercices techniques de rédaction et de mises en situation professionnelle d'écriture.

La matière est présentée en classe (ou en ligne) et est accompagnée de divers exercices d'appropriation. Des temps de rédaction collective peuvent être organisés avec autocorrection.

Des exercices en ligne et à domicile ainsi que la création de cahiers et référents personnels sont aussi proposés afin de permettre aux étudiants de s'approprier pleinement les éléments des cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séparation des étudiants en 2 modules selon les difficultés rencontrées.

Recueil d'exercices reprenant les points grammaticaux et orthographiques les plus courants afin de faire du drill.

Travaux journaliers.

Des temps de feed back individuels et collectifs sont prévus tout au long des cours.

Nombreux exercices pratiques avec possibilité de recevoir des explications supplémentaires sur simple demande.

Outils d'autocorrection.

Ceci met donc l'accent sur l'importance de la présence et de la participation active de l'étudiant lors des séances de cours.

Sources et références

- Rouzel, J. (2005). La pratique des écrits professionnels en éducation spécialisée. Méthode et cas concrets. Dunod.

- Crognier, P. (2017). Précis d'écriture en travail social. Se former aux écrits professionnels (3è éd.). ESF Editeur.

- Laprie, B., Minana, B. (2010). Les écrits professionnels en pratique. Guide à l'usage des travailleurs sociaux. ESF éditeur.

=> Les ressources sont disponibles au centre de documentation de la HELHa.

+ Parcours ConnectED "Ecrire à la HELHa"

(+ outils papiers / en ligne comme le Bescherelle, dictionnaire, grammaire, etc.)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Sur la plateforme Connect'ED sont accessibles et téléchargeables les différents documents de référence pour les cours, les liens vidéos, les consignes d'exercices formatifs et consignes pour l'évaluation ainsi que de multiples extraits d'écrits professionnels issus du terrain.

Une grille de compétences sera à satisfaire pour réussir les évaluations. Si l'une des compétences n'est pas validée, la note de l'évaluation sera automatiquement réduite à 7/20.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence au cours est obligatoire.

Le dispositif d'évaluation se compose de :

- la complétion d'un recueil d'exercices et sa correction (15% de la note finale),
- un examen écrit (production rédactionnelle manuscrite) non dispensatoire sur la matière présentée durant la session du Q1 (35% de la note finale),
- un examen écrit (production rédactionnelle manuscrite) sur l'ensemble de la matière de l'année durant la session du Q2 (50% de la note finale).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	15		15
Période d'évaluation	Eve	35	Exe	50	Exe	85

Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Au Q3

- le recueil d'exercices vaut pour 15% des points,
- l'examen écrit (production rédactionnelle manuscrite) vaut pour 85% de la note finale.

Les principes d'évaluation ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

5. Cohérence pédagogique

Le rassemblement de MLF et TEP au sein d'une même UE se justifie par les apprentissages liés à la langue française, autrement dit au fond et à la forme, utiles pour la rédaction des outils utilisés sur le terrain professionnel.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).